

Alternatives | Les monnaies complémentaires, une réponse citoyenne au totalitarisme financier

Philippe Derudder, propos recueillis par Sophie Dufour

Dans le traité de Lisbonne, l'article 123 interdit à la Banque centrale européenne (BCE) de financer directement les besoins des États membres. La conséquence est que les États doivent payer des intérêts de 3 à 5 %, voire plus, alors que les banques paient 1 % à la BCE. Dès lors, le poids de l'intérêt dans la dette publique est très lourd et la dépendance des États aux marchés financiers privés est maintenant inéluctable¹. Ces conséquences ne devraient-elles pas inciter la classe politique à rétablir la suprématie démocratique et nous libérer du diktat des marchés ? Et bien non ! Il semble y avoir consensus sur la nécessité d'établir une règle d'or, tant au sein du parlement européen que chez les chefs d'États pour préserver cette pièce du grand puzzle financier. Parlons du puzzle et tâchons de comprendre l'importance de cette pièce au regard de l'image globale à laquelle elle apporte sa contribution.

La période des années 1970 a été celle des prêts massifs octroyés aux pays qui sont alors passés de la désignation de pays pauvres à celui de pays en voie de développement. La technique mise au point par les États Unis et relatée plus tard par John Perkins dans son livre « *Mémoires d'un assassin financier* » cachait des buts moins philanthropiques que le désir de voir ces pays développer leur économie. En effet, cette technique reposait sur la proposition, à des gouvernants d'États choisis en raison de leurs ressources naturelles ou d'enjeux géopolitiques, de programmes ambitieux d'investissements sensés leur permettre de jouer dans la cour des grands. L'exécution des projets devait être confiée aux entreprises américaines de sorte que les pays bénéficiaires ne voyaient pas la couleur de l'argent emprunté. Par des programmes trop lourds et l'explosion des taux d'intérêts au début des années 1980, ces pays ont été conduits au surendettement. Ainsi mis dans une

position de ne plus pouvoir rembourser, l'intervention du Fonds Monétaire International (FMI) se justifiait et se traduisait par l'accord de nouvelles « aides ». Aides n'ayant pour but que de permettre le paiement des intérêts contre de « justes » mesures d'ajustement structurel. Comme ces États bénéficiant des largesses des pays riches s'étaient montrés incapables d'honorer leurs engagements, il devenait salutaire pour tous qu'on leur apprenne à le faire. Au nom de la dette, une mise totale sous tutelle s'organisa au bénéfice de quelques uns et elle se traduisit sur le terrain par l'ouverture des frontières aux investisseurs étrangers, la libre circulation des capitaux, la réduction des dépenses publiques, la suppression des aides à l'agriculture et à l'enseignement, la privatisation, l'orientation de leur économie à l'exportation au détriment des besoins de base devant être couverts par des importations, le bradage des ressources naturelles aux multinationales étrangères, etc.

Le banc d'essai étant concluant pour quoi ne pas passer au plat de résistance : les pays riches ? Il y a là tellement plus d'argent à se faire et de pouvoir à acquérir. Un simple copier-coller en 4 phases suffit. La première phase consiste à **endetter massivement les peuples**. C'est chose faite. Depuis 1971, la monnaie existe *exclusivement* sous forme de dette. Totalement dématérialisée, il faut « créer » la monnaie par un simple jeu d'écriture comptable au moment où une personne, une entreprise, un État a un besoin d'argent et emprunte. La phase deux est de **mener les pays riches au surendettement par une incitation permanente à la consommation**, par l'application systématique de l'obsolescence programmée de nos produits, par l'accès au crédit facilité et bon marché, par l'abaissement progressif des revenus du travail grâce à la mise en

concurrence de la main d'œuvre sous l'effet de la mondialisation, par la perte de revenus compensée par le crédit, par l'interdiction faite aux États membres de pouvoir se financer directement auprès de la Banque centrale européenne. Ainsi, l'article 123 du traité de Lisbonne a fait son œuvre ! Nous voici parvenus à la phase trois. La plupart des États ne sont plus en position d'assumer leurs engagements et ils recherchent de nouvelles aides auprès des « marchés ». **Marchés qu'il faut rassurer par des ajustements structurels** faute de quoi les agences de notations vont dégrader notre note ce qui rendra de nouveaux emprunts soit irréalisables, soit trop coûteux. Chaque dégradation se traduit par une augmentation sensible du taux d'intérêt. Mais pourquoi faudrait-il réemprunter direz-vous ? Parce que le niveau de dette auquel nous sommes parvenus est tel que le total remboursement en capital n'est plus possible. Le but est, comme pour les pays pauvres, de faire en sorte que l'on ait juste assez pour garantir le paiement des intérêts, autrement dit une rente éternelle. Les prémices de la phase quatre sont de **préparer l'opinion publique aux sacrifices que la « légèreté des peuples » a rendus incontournables** et à constitutionnaliser les règles au nom desquelles il ne deviendra plus possible de s'opposer aux privatisations, au « détricotage » des filets sociaux et à l'ingérence d'autorités extérieures dans nos affaires. Bref, une totale mise sous tutelle de la haute finance internationale. Une colonisation sans occupation, uniquement par tenue en laisse.

Alors non, la règle d'or proposée aujourd'hui comme pièce maîtresse pour sauver l'Europe et l'Euro, n'a rien de conjoncturel. Elle n'est que la nouvelle étape de ce voyage du dogme ultralibéral dans sa conquête des peuples, commencée dans les années 1970. **Un rouleau compresseur qui,**

par la lenteur de sa progression, rend difficilement perceptible sa finalité.

Les monnaies complémentaires

Puisque la classe politique européenne semble très majoritairement acquise à cette cause et qu'elle a choisi de défendre les intérêts des investisseurs privés plutôt que ceux de leur peuple, il ne reste plus aux citoyens qu'à reprendre le pouvoir que la démocratie leur accorde par essence. C'est ce qui se traduit dans les divers mouvements alternatifs qui naissent et s'organisent ici et là. C'est ce qu'incarne d'une façon peut être plus évidente encore, en raison de la valeur symbolique de l'argent, le mouvement maintenant mondial des monnaies complémentaires².

De quoi parle-t-on ? D'une unité de compte, en plus de la monnaie nationale, qui circule à l'initiative d'un groupe de citoyens réunis au sein d'un réseau et dont les règles sont définies par eux-mêmes. Cela peut surprendre. Pourtant, ce fut une pratique courante tout au long de l'histoire et en particulier dans l'Égypte des pharaons et au milieu du moyen âge. Circulaient alors deux monnaies, une pour le commerce lointain, faite de métal précieux, et une autre pour les échanges de proximité de la vie quotidienne, sans valeur propre et à *surestaries*, entendez par là qu'elle perdait de sa valeur nominale dans le temps. C'est la recherche de monopolisation du pouvoir qui a conduit à l'abandon de la multiplicité des monnaies, jusqu'à la première grande crise de 1929. C'est à cette époque qu'est réapparu l'usage de monnaies complémentaires, lorsque la monnaie nationale se faisait trop rare. De ces expériences pionnières est né le mouvement des monnaies complémentaires « modernes » qui se développent aujourd'hui à la surface de la planète. Elles sont de nature très variées mais visent toutes à favoriser et dynamiser les échanges locaux, réintroduire dans l'économie du sens, des valeurs sociales, humanistes et écologiques³.

Ces expériences, quand on les approche ou encore mieux, quand on s'y investit, peuvent paraître bien dérisoires au regard de l'ampleur des crises auxquelles nous devons faire face et de la puissance du système économico-financier maintenant mondialisé. Toutefois, nous ne sommes pas en guerre « contre ». Nous sommes dans l'invention, dans l'évolution car ces crises sont l'unique produit d'une façon de penser inadaptée à notre réalité. Nous n'avons pas encore intégré que la monnaie n'est pas une richesse mais un outil statistique de mesure sans valeur propre. Nous n'avons pas encore compris ni intégré que la richesse est bien autre chose que ce qui s'achète et se vend. Nous n'avons pas encore réalisé que la monnaie moderne n'est plus qu'une virtualité que l'être humain crée selon les règles qu'il décide lui-même. Le prix en est un monde en panne, concentrant tous ses efforts, son temps et son intelligence à résoudre un vrai faux problème, celui de la rareté de la monnaie. *Vrai problème* parce que des centaines de millions de personnes en souffrent gravement et que la planète est transformée en *kleenex* jetable. *Faux problème* parce que seul notre mode de pensée est en cause. Tout est là pour créer un monde de suffisance, d'équité et d'épanouissement pour tous. Là, juste derrière les murs de la prison mentale qui nous empêche de le voir, de le concevoir. Avant même les solutions locales que favorisent les monnaies locales complémentaires, se joue cette grande aventure humaine, ce défi principal de notre temps : nous libérer de l'impression que la vie est hostile, dangereuse, inhospitalière, qu'il faut lutter contre elle pour survivre, qu'il n'y a pas assez pour tous. Ce raisonnement qui conduit à la logique d'accumulation et de compétition qui fonde la doctrine économique.



Les monnaies complémentaires représentent la cour d'école où, de façon ludique mais sérieuse, on s'offre la possibilité de changer de regard, d'ouvrir de nouveaux horizons, d'abattre les murs fermant les impasses et, par dessus tout, de découvrir des alliés où nous voyions des adversaires.

(1) Pour plus d'information, voire « la dette publique, une affaire rentable » - André-Jacques Holbecq et Philippe Derudder aux éditions Yves Michel

(2) Plusieurs expériences sont menées en Belgique, sous des formes et avec des objectifs différents comme le réseau RES, comme le Ropi à Mons, l'Épi à Virton, le projet pilote de Gand, le Valeureux à Liège...

(3) Lire à ce sujet l'excellent et passionnant livre de Bernard Lietaer aux éditions Yves Michel : *Au cœur de la monnaie*

Pour aller plus loin



« Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ? »

Philippe Derudder, ex-patron d'une P.M.E., décide il y a une quinzaine d'années de démissionner, poussé par le refus de continuer à apporter sa contribution à un système auquel il ne croit plus. Philippe Derudder se consacre depuis à la recherche de solutions économiques et financières alternatives, ainsi qu'à l'évolution des mentalités. Il est consultant et anime des séminaires sur l'économie alternative. Il est auteur ou co-auteur d'autres ouvrages sur le sujet.

Parution : avril 2012, éditions Yves Michel

BELGIQUE - BELGIË 5100 JAMBES		
P.P.	7	136
P505066		

SaluTerreLiens

Mars-Avril 2012

Revue bimestrielle d'information des Amis de la Terre-Belgique : Mars/Avril 2012 — N° 4 — non-membres : 1 €

Éditorial

Sophie Dufour, coordinatrice du personnel

En ce début 2012, l'actualité gravite autour de la planète « Finance » comme en témoignent les « instabilités » permanentes des cours de la bourse, les dégradations successives des notes financières de plusieurs pays industrialisés, la proposition de mise sous tutelle budgétaire de la Grèce ou encore l'entrée en récession économique de la Belgique¹. Devant l'augmentation généralisée de la précarisation d'une partie de la population, de plus en plus de citoyens réagissent notamment en descendant dans les rues ou en usant du droit de grève.

Les réponses apportées par les différents gouvernements européens vont toutes dans la même direction : pacte budgétaire pour contrôler les finances publiques de 25 des États membres, plans d'austérité, efforts budgétaires supplémentaires se traduisant par de nouvelles taxations touchant la plupart du temps toute la population. Pourtant, d'autres solutions existent pour faire face au diktat du système financier. C'est ainsi que les citoyens islandais ont refusé par référendum le remboursement de leur dette publique, qu'ils ont poussé le gouvernement à la démission et enfin, qu'ils ont élu une assemblée constituante afin de redéfinir leur constitution. Des actes citoyens marquants qui sont pourtant très peu, voire pas du tout médiatisés. Pourquoi ? L'ultralibéralisme ébranlé aurait-il peur de se voir réduit à néant par la réaction de l'opinion publique au point d'en museler la presse ?

La pertinence de la réflexion conduit les Amis de la Terre à publier dans ce numéro une série de réactions, d'opinions et d'actions citoyennes concrètes afin de soutenir, à notre niveau, l'indispensable liberté d'expression et surtout, afin qu'un vent favorable rappelle à chaque citoyen le pouvoir dont il dispose pour faire évoluer la démocratie vers plus de justice sociale et de solidarité. Comme le disait fort justement Gandhi : « *Celui qui voit un problème et ne fait rien, fait partie du problème* ».

Bonne méditation !

(1) La récession d'un pays est quantifiée par une diminution du PIB, Produit Intérieur Brut



Sommaire - n° 4

Alternatives globales et locales	2-7
Résultats d'enquête : l'énergie	8-9
Ekta Parishad et la marche fin octobre	10-11
Cuisiner les plantes sauvages	12
Flandres : les bois sauvés ?	13
Agenda fédéral	14
Bruxelles et Brabant Wallon	
Agenda	14
Hainaut	
Nouvelles et agenda	15-16
Liège	
Nouvelles et agenda	17-21
Namur	
Nouvelles et agenda	22-26
Au jour le jour	
Courrier des lecteurs / J'ai lu	27
Fédéral	
Coordonnées et informations utiles	28

Erratum : Dans le STL 3, p10, par. 3, lignes 9 à 11, lisez « L'eau de distribution provient majoritairement des eaux souterraines d'où une pollution par les effluents agricoles (nitrates) et les pesticides. » **Merci aux lecteurs attentifs ayant relevé cette erreur importante, non détectée à la relecture !**

Prochaine revue thématique (ST 114) : la Simplicité Volontaire.
 Une équipe d'une dizaine de personnes a été constituée pour mener à bien la rédaction. Si vous souhaitez **participer** par l'apport d'un témoignage ou d'une idée, contactez Robin.
 Tél. 081/39.06.39 - robin[at]amisdelaterre.be

(Re)joindre les Amis de la Terre-Belgique

Les Amis de la Terre-Belgique - Rue Nanon 98 - 5000 Namur - Tél. 081/39.06.39 - [contact\[at\]amisdelaterre.be](mailto:contact[at]amisdelaterre.be)

L'équipe des permanents

Bien que les permanents s'efforcent d'être polyvalents, certaines « thématiques » leur sont plus spécifiques.

ALIMENTATION/BIODIVERSITÉ/PERMACULTURE	ADAM Geneviève	genevieve[at]amisdelaterre.be
PUBLICATIONS/SITE INTERNET	CALAY Maxime	maxime[at]amisdelaterre.be
COORDINATION DU PERSONNEL/RÉGIONALES	DUFOUR Sophie	sophie[at]amisdelaterre.be
SIMPLICITÉ VOLONTAIRE/TRANSITION	GUNS Robin	robin[at]amisdelaterre.be
EAU/ÉDUCATION PERMANENTE	NANIOT Astrid	astrid[at]amisdelaterre.be
COMPTABILITÉ	DE FAVERI Mario	mario[at]amisdelaterre.be
	THEUNISSEN Julien	julien[at]amisdelaterre.be

Groupes régionaux et locaux, personnes de contact

BRABANT WALLON	DANEAU Jacques	010 61 14 29	jacquesdaneau[at]scarlet.be
BRUXELLES	DE NEYER Paul	02 770 93 57	pauldeneyer[at]gmail.com
HAINAUT Régionale	CARPIAUX Alain	065 33 74 98	hainaut[at]amisdelaterre.be
HAINAUT <i>Locale de Charleroi</i>	COTMAN Florent	0484 68 15 12	florent.cotman[at]base.be
HAINAUT <i>Locale de Mons</i>	THEISMANN Eric	0475 95 96 63	loc.carolo[at]amisdelaterre.be
	LÉGER Pierre	0477 26 29 11	loc.mons[at]amisdelaterre.be
	CARPIAUX Alain	065 33 74 98	alain.carpiaux[at]gmail.com
HAINAUT <i>Locale Pays Vert et des Collines</i>	DUBOIS Jean-Marie	068 33 59 66	loc.collines[at]amisdelaterre.be
LIÈGE Régionale et Locale Pays de Herve	BRICK Didier	04 375 09 88	liege[at]amisdelaterre.be
	ANDREETTA Pasquale	04 377 23 49	andreetta[at]skynet.be
LIÈGE <i>Locale de la Porte des Fagnes</i>	SAULLE Christian	0496 80 11 46	
	KUPPENS Catherine	0498 53 63 95	loc.fagnes[at]amisdelaterre.be
LUXEMBOURG	DE MEERSMAN Paul	063 22 82 80	pdm.vnh[at]gmail.com
NAMUR Régionale et Locale de Namur	GUILLAUME Marcel	0476 77 98 15	namur[at]amisdelaterre.be
	LIARD Luc	0476 81 41 32	liardluc[at]gmail.com
NAMUR <i>Locale du Pays de l'Eau d'Heure</i>	BODY Jean-Philippe	071/64 41 82	loc.peh[at]amisdelaterre.be

Comment nous soutenir ?

Je deviens membre : je verse 25,00 € sur le compte des Amis de la Terre asbl avec la mention « cotisation 2012 + nom et prénom ». **Je reçois gratuitement les revues de l'année éditées par les AT (SaluTerre & SaluTerreLiens), et j'ai droit à une réduction ou à la gratuité lors des activités proposées partout en Belgique.** *Tout versement supplémentaire, bienvenu, sera considéré comme un don à l'association.*

J'effectue un don : je verse une somme sur le compte des Amis de la Terre asbl avec la mention « DON 2012 ».

Depuis 2011, tout don égal ou supérieur à 40 € (le cumul annuel est automatique) est **déductible fiscalement**.

L'attestation fiscale est envoyée automatiquement au début de l'année suivante. Le montant mensuel à verser sur une année pour atteindre ce montant et recevoir cette attestation est de 3,34 € par mois.

MERCI pour votre soutien !

Eliane DERREUX, trésorière

Compte TRIODOS : IBAN BE65.5230.8002.7196 • BIC TRIOBEBB

Qui sommes-nous ?

Les Amis de la Terre forment aujourd'hui la plus grande fédération écologiste mondiale. Constitué en 1969, avec plus de 70 représentations nationales, **Friends of the Earth International** parle au nom de plus de 5000 groupes locaux et de plus de 2 millions de membres.

Les Amis de la Terre-Belgique existent depuis 1976 et sont actifs en Wallonie et à Bruxelles avec une reconnaissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-communauté française) en tant qu'association d'éducation permanente.

Depuis 2006, Friends of the Earth Vlaanderen & Brussel représente la partie néerlandophone du pays.



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La campagne « Villes, communes et quartiers en Transition » bénéficie du soutien de la Wallonie et de la Loterie Nationale.